

# DEMANDE DE COMPOSTEUR

La Communauté de communes de Parthenay-Gâtine met à la disposition de ses habitants des composteurs individuels en plastique d'une contenance de 320 ou 800 litres. Le composteur est fourni avec une petite poubelle (un «bio-seau»).

Pour s'équiper d'un composteur, il faut disposer d'un emplacement accessible et ombragé, situé de préférence près de la maison, de manière à pouvoir y déposer tout au long de l'année les déchets organiques.

Nom :	Prénom :
.....	.....
Adresse :	.....
Code postal :	Commune :
.....	.....
Téléphone :	Portable :
.....	.....
E-mail :	Composition du foyer :
.....	.....

- Je souhaite :
- 1 composteur individuel
- 1 formation sur l'utilisation d'un composteur

## Rappel de règles d'attribution

### Tarif 2018

- 10 € TTC le composteur de 320 Litres
- 25 € TTC le composteur de 800 Litres
- 38 € TTC le second composteur de 320 Litres
- 73 € TTC le second composteur de 800 Litres



- Toute demande non accompagnée du règlement (Chèque à l'ordre du Trésor Public ou numéraire ne pourra être traitée
- Une charge du compostage individuel signée des deux parties sera remise au client lors du retrait du composteur
- Retrait à l'accueil du Service Déchets.

Fait à ....., le / / Signature :



**A retourner à l'adresse ci-dessous :**

**Service déchets ménagers et collecte sélective**

7, rue Béranger - CS 80192 - 79205 Parthenay cédex.

Tél. : 05 49 94 90 13 - Mail : [dechets@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:dechets@cc-parthenay-gatine.fr) - [www.cc-parthenay-gatine.fr](http://www.cc-parthenay-gatine.fr)

Réalisation : Communauté de communes de Parthenay-Gâtine.

**NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE**

# *Le compostage, Il n'a que des avantages !*

## **ECOLOGIQUE**

- *Améliore la santé des plantes*
- *Augmente la production du potager*
- *Protège vos plantes des parasites*
- *Favorise la biodiversité : une faune utile pour votre jardin : hérissons, coccinelles, araignées...*

## **ECONOMIQUE**

- *Limite les arrosages dans le jardin*
- *Economise l'achat de terreau, d'engrais et de produits phytosanitaires*
- *Réduit de 30 % les déchets dans les poubelles*

## **PRATIQUE**

- *Evite les trajets à la déchèterie*
- *Elimine certaines mauvaises odeurs de la poubelle*